

Rueil-Malmaison, le 5 juin 2019

Communiqué de presse

**VINCI Airports réduit l'empreinte carbone des aéroports de son réseau de -19% en 4 ans
et renforce ses engagements**

- **Un bilan significatif pour AirPact, la stratégie environnementale de VINCI Airports**
- **Renforcement des objectifs: une réduction supplémentaire de 60% de l'empreinte carbone d'ici 2030**

A l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, VINCI Airports dresse un premier bilan de ses actions et réaffirme ses engagements en faveur de la mobilité aérienne durable. Précurseur dans son secteur, VINCI Airports est devenu en 2015 le premier opérateur aéroportuaire au monde à déployer une politique environnementale intégrée. Baptisé AirPact, ce programme engage l'ensemble des 46 aéroports gérés par VINCI Airports dans 12 pays.

Réduction tangible de l'empreinte carbone

En quatre ans, VINCI Airports a atteint une réduction de 19% de l'empreinte carbone des aéroports de son réseau, en faisant baisser significativement leurs émissions: de 1,11kg équivalent CO₂ par unité de trafic en 2014 à 0,9 kg équivalent CO₂ par unité de trafic en 2018.

VINCI Airports a, dans ce cadre, engagé l'ensemble des aéroports de son réseau dans le programme de certification carbone ACA¹ (Airport Carbon Accreditation). 36 aéroports sont déjà accrédités, dont 2 aéroports au niveau 3+, attestant de leur neutralité carbone: Lyon-Saint Exupéry et Londres Gatwick.

Pour atteindre ces résultats, malgré un contexte de forte hausse du nombre de voyageurs, VINCI Airports a déployé plusieurs actions concrètes:

- **L'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation**: 4,558 MW peak installés sur 6 aéroports, permettant une couverture totale moyenne de 24 % des besoins électriques des plateformes par cette énergie renouvelable.

¹ Initié par l'ACI (Airports Council International), ACA (Airport Carbon Accreditation) est le seul programme à dimension internationale de réduction des émissions de gaz à effet de serre spécifique aux aéroports

- **Le remplacement progressif de tous les éclairages par des LED**, y compris sur les parkings avions, qui a déjà permis une diminution de plus de 10 % la consommation électrique des aéroports.
- Le remplacement progressif des véhicules et engins de piste thermiques par des modèles électriques: **plus de 125 véhicules ont été changés** depuis 2014, soit 25 % de la flotte.

Des standards environnementaux élevés partout et pour tous

En fixant des objectifs tangibles sur l'ensemble de son réseau, VINCI Airports va souvent plus loin que le respect des réglementations en vigueur dans chaque pays - une dynamique internationale qui permet de rendre plus durable la mobilité aérienne à l'échelle globale, en particulier au sein des géographies nouvelles qui s'ouvrent à ce mode de transport.

Ainsi, au Brésil, lors de la reprise des opérations de l'aéroport de Salvador de Bahia par VINCI Airports en janvier 2018, l'aéroport n'avait obtenu aucun des permis environnementaux indispensables et plus de 700 tonnes de déchets étaient stockées sur la plateforme. En un an, VINCI Airports a obtenu les permis environnementaux nécessaires à l'exploitation, créé un système de traitement des eaux usées permettant de recycler les eaux traitées, amélioré le tri des déchets dans une démarche d'économie circulaire. Une ferme photovoltaïque en autoconsommation de plus de 4 MW peak devrait être construite très prochainement sur l'aéroport.

Par ailleurs, le déploiement de la certification environnementale internationale ISO 14001 sur l'ensemble de son réseau permet à chaque aéroport de se doter d'une politique environnementale propre, adaptée à ses enjeux et à son contexte. La mise en œuvre de cette politique permet d'améliorer la performance environnementale des aéroports de façon continue, et d'engager l'ensemble des collaborateurs et partenaire dans un objectif commun. A ce jour, 14 aéroports sont déjà certifiés, et 5 autres aéroports devraient l'être avant la fin de l'année.

VINCI Airports renforce ses engagements

Fort de ce premier bilan, et à l'heure où l'exemplarité environnementale devient indispensable à l'échelle mondiale, VINCI Airports réactualise ses ambitions en se fixant deux nouveaux objectifs à horizon 2030 :

- Une réduction supplémentaire de 60% de son empreinte carbone
- L'extension de la neutralité carbone à la majorité des aéroports de son réseau, fort des bonnes pratiques déployées dans ses deux aéroports déjà neutres en carbone.

En parallèle, VINCI Airports poursuivra ses actions pour soutenir les efforts des acteurs de toute la chaîne de valeur du transport aérien – constructeurs, compagnies aériennes, sous-traitants, passagers – dans la réduction de leur empreinte carbone.

Pour Nicolas Notebaert, directeur général de VINCI Concessions et Président de VINCI Airports « *La mobilité est une chance, et le transport aérien a réussi ces dernières années à devenir accessible au plus grand nombre. Aujourd’hui, c’est un nouveau défi que nous devons relever ensemble, celui de rendre la mobilité aérienne plus durable. En tant qu’opérateur des infrastructures aéroportuaires, qui permettent aux gens de se déplacer et aux avions de décoller, VINCI Airports joue pleinement son rôle dans cette dynamique de progrès. Faire baisser de près de 20 % l’empreinte carbone des aéroports de notre réseau est un premier pas encourageant vers l’exemplarité environnementale.* ».

A propos de VINCI Airports

VINCI Airports, premier opérateur aéroportuaire privé au monde, assure le développement et l’exploitation de 46 aéroports en France, au Portugal, au Royaume-Uni, en Suède, en Serbie, au Cambodge, au Japon, aux États-Unis, en République dominicaine, au Costa Rica, au Chili et au Brésil. Desservi par plus de 250 compagnies aériennes, le réseau VINCI Airports a accueilli 240 millions de passagers en 2018 – y compris le trafic de Londres Gatwick. Grâce à son expertise d’intégrateur global, VINCI Airports développe, finance, construit et exploite des aéroports en apportant d’investissement, son réseau international et son savoir-faire dans l’optimisation de la gestion et de la performance de plates-formes existantes, de projets d’extension ou de construction complète d’infrastructure aéroportuaire. En 2018, son chiffre d’affaires total géré s’est élevé à 3,6 milliards d’euros, pour un chiffre d’affaires consolidé de 1,6 milliard d’euros.

Toutes les informations sur www.vinci-airports.com